

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (*jusqu'à la délibération n°55*)

48 délégués présents dont 1 suppléant (*à partir de la délibération n°56*)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (<i>jusqu'à la délibération n°55</i>)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

**Objet : Agriculture – Animation du 3^{ème} Plan Pastoral Territorial Beaufortain Grand Arc Val d'Arly -
Demande de subventions**

Rapporteur : M. le Président

Les espaces pastoraux des communes d'Arlysère, plus de 70 % de la Surface Agricole Utile, sont une composante essentielle de l'activité agricole et touristique du territoire, de son patrimoine naturel et de ses paysages.

Depuis 2009 et afin de contribuer à leur préservation et leur valorisation, Arlysère s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique de soutien de ses espaces pastoraux via la mise en place d'un Plan Pastoral Territorial (PPT) du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc¹.

Afin de poursuivre la dynamique engagée depuis plus de 10 ans, ce dispositif régional a été reconduit une troisième fois pour la période du 15 octobre 2021 au 14 octobre 2026. Une enveloppe de crédits régionaux de 531 720 euros mobilisables en investissement et de 84 280 € mobilisables en animation (soit 616 000 €) a ainsi été actée pour financer des projets sur 5 années. Elle permet en outre de mobiliser des fonds européens FEADER (à hauteur de 546 720 € pour la durée de la programmation) sur les projets retenus par un Comité de pilotage² et pouvant porter sur les thématiques suivantes :

- Etudes et expérimentations sur les espaces pastoraux
- Structuration collective du domaine pastoral
- Amélioration des conditions de vie à l'alpage (accès, logement des alpagistes, alimentation en eau)
- Gestion durable de l'espace pastoral (dessertes internes, eau, remise en valeur)
- Outil de production (contention des clôtures, installation fromagères, interactions entre usagers)
- Soutenir la communication et le multi-usage
- Animation

Pour rappel, depuis 2009, le PPT est animé par un agent de la Société d'Economie Alpestre (SEA) de la Savoie, association spécialisée dans l'économie alpestre et regroupant l'ensemble des usagers et acteurs des espaces pastoraux. Le comité de pilotage est le lieu de concertation et d'échanges sur les projets pastoraux déployés sur le territoire et sur toutes les questions liées à l'alpagisme (mise en place d'actions de sensibilisation scolaires, de sensibilisation au multi-usage sur ces espaces, prospective par rapport à l'adaptation au changement climatique,...).

A ce jour, pour la 3^{ème} programmation, 11 dossiers ont déjà été validés par la Région pour un montant total éligible de 566 498 €. Ces projets ont mobilisé 129 162 € de crédits régionaux, 65 676 € de crédits départementaux et 186 416 € de crédits FEADER. 8 projets sont portés par des Communes et 3 par des privés.

Exemples : Création d'une piste sylvo-pastorale pour l'accès à l'alpage de la Motte (Queige), amélioration de l'accès aux alpages de la Fauge, de l'Arpire, des Chavonnes et de la Lauze, sécurisation de l'alimentation en eau des troupeaux, enfouissements de tuyaux pour l'abreuvement des vaches laitières, raccordement électrique du chalet d'alpage de Rognoux à Beaufort, ...

15 projets sont en cours d'émergence et les thèmes de prédilection sont la sécurisation de l'eau pour l'abreuvement (7), les bâtiments (amélioration, accès à l'énergie - 5)

Il convient d'approuver la reconduction de l'animation par la SEA 73 jusqu'à la fin du plan pastoral territorial en 2026 et ainsi le dépôt d'une demande de subvention pluriannuelle auprès de l'autorité de gestion du FEADER (T01) couvrant les frais liés à la prestation d'animation de la SEA 73.

¹ Ce PPT couvre les territoires du Beaufortain, du Val d'Arly et de Grand Arc. Les 10 communes d'Arlysère qui font partie du périmètre du PNR des Bauges dépendent quant à elles du PPT des Bauges porté par le PNR des Bauges.

² Le comité de pilotage composé d'élus, d'alpagistes et de partenaires financiers.

Pour les années 2025/2026, le montant de la prestation pour 21 jours est de 14 364 € TTC par an soit 28 728 € TTC pour deux ans. La demande de subvention porterait sur un soutien à hauteur de 80 % du coût de la prestation, sous réserve de son acceptation.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve la reconduction de l'animation du dispositif selon les modalités exposées ci-avant ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter l'autorité de gestion du dispositif T01 du FEADER, et tout autre organisme compétent, afin de bénéficier d'un soutien financier pour l'animation du dispositif en 2025 et 2026 ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à ces affaires.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

